

Unité Environnement et Culture

Mission

En collaboration avec l'UNESCO l'Unité Environnement et Culture appuie les autorités maliennes, à la sauvegarde du patrimoine culturel, matériel et immatériel, notamment dans le nord, durement endommagé par le conflit. La Résolution 2227 (2015) du Conseil de sécurité des Nations Unies, paragraphe 14 alinéa « h » dispose ainsi : « Aider les autorités maliennes, dans la mesure du possible et du nécessaire, à protéger les sites culturels et historiques du pays contre toutes attaques, en collaboration avec l'UNESCO ».

- Soutien au programme de réhabilitation des patrimoines endommagés des régions du Nord, coordonné par le Ministère de la Culture et l'UNESCO ;
- Formation du personnel civil, militaire et policier à la protection du patrimoine culturel malien (sites, objets, patrimoine immatériel) ;
- Appui à la reprise d'évènements culturels dans les régions du nord et facilitation des échanges culturels avec les autres régions ;

L'unité travaille également à réduire les impacts environnementaux des opérations de la MINUSMA comme le lui enjoint là aussi la Résolution 2227 (2015) dans son paragraphe 25 : « Prie également la MINUSMA d'étudier les effets sur l'environnement des activités menées par elle en exécution des tâches qui lui sont confiées, de maîtriser ces effets, selon qu'il convient et conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et règles et règlements applicables de l'Organisation, et de conduire ses opérations précautionneusement dans le voisinage de sites culturels et historiques »

- Formation sur la gestion environnementale ;
- Evaluations environnementales ;
- Soutien à la mise en place de contrats pour la gestion de déchets solides et liquides.

L'Unité Environnement et Culture en quelques chiffres (au 30 juin 2015)

- Financement de la réhabilitation de 3 bibliothèques familiales de manuscrits à Tombouctou à travers un projet à impact rapide (QIP) qui a permis de revitaliser les techniques de maçonnerie traditionnelle locales ;
- Financement à travers un QIP du rééquipement en instruments de musique et sonorisation de l'orchestre régional de Gao dont le matériel avait été détruit pendant l'occupation ;
- Appui à 15 évènements culturels contribuant à la transmission du patrimoine immatériel et à la cohésion sociale (soit 93 vols pour un montant de 30841,45 \$ au 30 juin 2015) ;
- Appui logistique à 61 missions du programme de réhabilitation du patrimoine culturel endommagé, (soit 451 vols pour un montant de 155 580,75 \$ au 30 juin 2015) ;
- 1040 personnes formées à la protection du patrimoine malien au 30 juin 2015 ;
- 2220 personnels (civils, militaires et policiers) formés sur la gestion environnementale sur les sites de Bamako, Douentza, Gao, Kidal, Mopti et Tombouctou au 30 juin 2015 ;
- Plus de 70 visites environnementales effectuées sur 48 sites de déploiement de la MINUSMA, pour évaluer la gestion des déchets solides et dangereux, de l'énergie, de l'eau, des eaux usées, de la faune et de la flore ainsi que la protection des sites historiques et culturels.